

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES



ECHELLE 1:5000

CONDITIONS D'APPROBATION

Mis à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle (FO):
n° 46 du 14 novembre 2008
n° 8 du 20 février 2009
n° 33 du 14 août 2009
n° 20 du 20 mai 2016
n° 45 du 10 novembre 2017

Adopté par le Conseil communal de Saint-Martin,
Le Syndic _____ La Secrétaire _____
Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions,
Le Conseiller d'Etat, Directeur _____

Février 2018

1006-PZ_urbplan_2008-nov-180201

urbaplan

- LEGENDE**
- ZONE D'AFFECTATION**
- zone village
 - zone résidentielle à faible densité
 - zone résidentielle à moyenne densité
 - zone d'intérêt général
 - zone libre
 - zone agricole
 - aire forestière
- MESURES PARTICULIÈRES**
- périmètre d'habitat à maintenir / secteurs soumis à l'art. 33 OAT
 - secteur exposé aux dangers naturels - instabilités de terrain (élevé / moyen / faible / indicatif)
 - secteur exposé aux dangers naturels - crues (indicatif)
 - périmètre à prescriptions particulières
 - bâtiment non soumis à l'indice (selon l'art. 80 alinéa 5 Rel.AT/C)
- MESURES DE PROTECTION**
- site construit à protéger
 - périmètre environnant un site construit à protéger
 - bien culturel mis sous protection: valeur A / B / C / croix
 - périmètre archéologique
 - zone de protection de la nature (selon l'art. 102/104, CH-2010/RevueNat)
 - arbre protégé
 - haie protégée
 - cordon boisé protégé
 - verger protégé
 - cours d'eau à ciel ouvert
 - cours d'eau sous tuyau (tracé indicatif)
 - espace réservé (mesuré depuis l'axe du lit)
 - espace réservé modulé / limite de construction modulée
 - corridor inconstructible (4m de part et d'autre de l'axe)
- INFORMATIONS INDICATIVES**
- constatation de la mature forestière effectuée
 - ligne à haute tension
 - site pollué
 - limite de la commune
- ZV
RFD
RMD
ZIG
ZL
ZA
PHM
ZPH

